

BRUGGE X

G.P.P./4/340



Bimestriel N° 233 novembre-décembre 1984

nos

VICINAUX

S'il est un mot qui, ces derniers temps, apparaît de plus en plus souvent dans les journaux, à la télévision et dans les revues, c'est bien celui de BUREAUTIQUE.

Que cache ce mot ? La bureautique a pour but d'améliorer le fonctionnement de l'administration - «le bureau» au moyen de techniques diverses de manière à accroître la productivité du personnel. Ceci doit d'ailleurs aboutir à des décisions meilleures et plus justes.

Comment expliquer cet engouement croissant pour la bureautique ? Depuis toujours, on s'est efforcé de faire travailler le personnel administratif de la façon la plus efficiente possible, il n'empêche que les charges administratives n'ont cessé de croître à un rythme effrayant de sorte qu'en 10 ans la productivité ne s'est accrue que de 5 %.

Les progrès technologiques dans le domaine de la micro-électronique ont eu pour résultat que des «puces» toujours plus performantes furent mises sur le marché à des prix de plus en plus avantageux :

- en 1972, un grand ordinateur IBM 370/168 coûtait encore 4.000.000 dollars ;
- en 1982, le même ordinateur coûtait 15.000 dollars !

Ceci représente une réduction de l'ordre de 3.000 fois moins en 10 ans de temps ; si l'industrie automobile avait connu la même évolution, une voiture coûterait actuellement environ 100 F !

Ce progrès permet actuellement d'automatiser un grand nombre de tâches administratives à un prix de revient acceptable. Nous disposons par exemple déjà d'appareils téléphoniques avec lesquels il est possible d'appeler un numéro automatiquement en n'appuyant que sur une seule touche ; si ce numéro ne répond pas, l'appel peut soit être répété régulièrement, ou un autre numéro peut être appelé automatiquement. Les photocopieurs actuels ultra-perfectionnés et offrant une multitude de possibilités font également partie de la bureautique.

Cependant, la bureautique en est encore toujours à sa phase initiale et pour l'instant tous les

efforts sont concentrés sur la confection de documents : le traitement de texte.

La première mécanisation du mot écrit vit le jour à la fin du 19ème siècle avec l'invention de la machine à écrire. Le clavier AZERTY actuel (aux Etats-Unis, QWERTY) provient d'un brevet déposé en 1886 par l'Américain Dr. Christopher Sholes. Il fut le premier à construire avec succès une machine qui fonctionnait convenablement. Le secret de sa réussite tenait à la disposition du clavier : celle-ci était spécialement étudiée pour ralentir (!) la dactylo le plus possible afin que les marteaux de caractères ne s'accrochent pas les uns aux autres, ce qui constituait le gros problème de ces premières machines.

Au 20ème siècle, les nouveaux développements vont se succéder à un rythme accéléré :

- au début de 1930, apparut la première machine capable de répéter un texte ; elle fonctionnait au moyen de cartes perforées (comme sur un orgue de barbarie) ;
- pendant la seconde guerre mondiale, IBM mit au point, sous l'impulsion de l'armée américaine, une machine permettant d'ajouter des morceaux de texte ou de supprimer des parties d'un texte fixé préalablement sur une bande de papier perforé ;
- en 1961, IBM lança la célèbre machine à écrire Selectric dont la sphère imprimante ressemblait à une balle de golf ; plus tard, une mémoire externe fut ajoutée sous la forme de cartes magnétiques ;
- dans les années septante, la «puce» et le micro-ordinateur font leur apparition et donnent naissance aux systèmes intelligents de traitement de texte.

En quoi consiste pareil système de traitement de texte ?

## LE CLAVIER

Il ressemble à peu de choses près au clavier d'une machine à écrire ordinaire, tout en comportant en outre une série de touches de fonction permettant de

donner des instructions à la machine.

## L'ÉCRAN

Sur ce dernier apparaissent tous les textes dactylographiés ou rappelés de la mémoire centrale ; c'est également via l'écran que le système communique avec l'utilisateur.

## L'UNITÉ CENTRALE

Il s'agit de l'ordinateur qui exécute le programme de traitement de texte se trouvant dans la mémoire centrale. Ce programme guidé par la frappe de la dactylo, traite le texte.



## LA MÉMOIRE EXTERNE

Il s'agit en général d'une unité floppy disk : le lecteur de disquettes de la machine. Le floppy disk ou disquette est un disque souple en matière plastique (d'un diamètre de 5,25 ou 8 pouces) se trouvant dans une housse rigide. La disquette est recouverte d'une couche magnétique sur laquelle peuvent être fixés des textes et des programmes (de 130 pages A4 sur une disquette de petit format).

## L'IMPRIMANTE (printer)

L'imprimante ultrarapide reproduit les textes traités à la vitesse de 2.700 frappes à la minute (le

record humain est de 745 !) sur feuilles volantes chargées automatiquement dans l'imprimante par un système d'amenée.

Comment se sert-on d'un tel système de traitement de texte ?

Lors de l'introduction d'un nouveau document, le texte est dactylographié tout comme avec une machine à écrire ordinaire. Au fur et à mesure que la dactylo progresse, le texte apparaît à l'écran et est emmagasiné dans la mémoire vive de l'ordinateur.

Une faute de frappe se corrige en repassant sur la faute et cette correction remplace directement le texte fautif.

On procède de la même façon pour des textes déjà frappés et enregistrés sur disquettes. Ils sont rappelés à l'écran pour corrections et les textes corrigés sont ensuite remis en mémoire.

Une multitude d'autres manipulations sont possibles, trop pour toutes les citer. La dactylo doit cependant communiquer à la machine toutes les opérations qu'elle désire effectuer sur le texte de façon très explicite en combinant entre elles une série de touches.

Lorsqu'un texte est tout à fait prêt, il est emmagasiné sur une disquette. La dactylo demande au système de traitement de texte un print-out du texte. Sans devoir attendre la fin de l'impression, elle peut immédiatement entamer une nouvelle lettre.



Ainsi la machine de traitement de texte permet-elle à la dactylo d'exécuter sa tâche mieux et plus rapidement. Les tâches mécaniques et répétitives disparaissent.

# LA S.N.C.V.

sent. Grâce à toutes sortes de facilités, rien que la frappe se fait de façon plus intelligente.

Travailler sur une machine moderne offrant tant de possibilités donne en soi une immense satisfaction ainsi que le fait que le produit fourni peut devenir parfait sans grande difficulté et sans devoir être recommencé.

A la S.N.C.V. également, on a suivi de très près l'évolution des machines de bureau et lorsqu' apparurent sur le marché des équipements suffisamment puissants et économiques, on n'a pas hésité à installer ces systèmes. Chaque Direction régionale est désormais équipée d'un système de traitement de texte de grande valeur et à l'Administration centrale un système «multiposte» pouvant être utilisé par plusieurs dactylos simultanément a été installé.

Vous ignoriez vraisemblablement que, depuis quelques années, le traitement de texte a son mot à dire dans l'élaboration des indicateurs de voyage de la S.N.C.V. Mais voyons d'abord un peu comment ces indicateurs étaient confectionnés dans le passé.

Dès les mois de janvier, février, le Groupe d'exploitation était tenu de fournir une copie à l'imprimeur, à un moment où les adaptations de lignes les plus nombreuses devaient encore être effectuées ! L'imprimeur composait alors tous les manuscrits reçus à la linotype : le texte se faisait en plomb ligne par ligne. Une fois la page terminée, toutes les lignes étaient serrées dans un châssis et l'imprimeur disposait alors d'une forme en plomb lui permettant de tirer une première épreuve.

Lorsque les corrections revenaient du Groupe, les caractères de plomb fautifs étaient remplacés à la main dans la forme. Une deuxième et très souvent une troisième épreuve étaient nécessaires avant qu'une page ne soit acceptée. Si le Groupe modifiait l'horaire, pour quelque raison que ce soit, cette modification était considérée comme «correction d'auteur», elle était exécutée et payée comme travail supplémentaire ! Etant donné que les textes étaient mis très tôt à la disposition des imprimeurs,

il y avait beaucoup de corrections d'auteur et les frais supplémentaires étaient très élevés.

Pour l'édition 1980-81 des indicateurs, le système de traitement de texte fut utilisé pour la première fois à titre d'essai limité, à l'Administration centrale. Trois indicateurs y ont été traités : Anvers et Liège - pour lesquels les données nous ont été fournies sur disquettes grâce à la bienveillance de l'imprimeur - ainsi que le Brabant. Ce dernier indicateur a été entièrement composé par une opératrice de l'Administration centrale.

Les résultats se sont avérés très favorables et l'introduction des données a été poursuivie. Pour l'édition 1981-82, déjà 5 indicateurs furent traités au moyen de 3 systèmes de traitement de texte. A la fin de 1982, en l'espace de 2 ans et demi, tous les indicateurs (à l'exception de ceux d'Anvers et de Liège) furent composés entièrement à l'aide du traitement de texte, ce qui représente un peu plus de 3.000 pages.

Les éditions 1982-1983 et 1983-1984 ont été réalisées à l'Administration centrale, mais maintenant que toutes les Directions régionales disposent d'un système de traitement de texte, il convient de confier à nouveau les travaux aux Groupes. Le Groupe intéressé disposera des horaires enregistrés sur disquettes et il sera possible d'apporter bon nombre de rectifications dans le courant de l'année. On procède pour ce faire comme pour une correction de texte : on appelle l'horaire enregistré sur la disquette à l'écran, sur lequel on apporte les modifications voulues, on fixe à nouveau l'horaire modifié sur la disquette et on exécute un «print-out» afin de faire vérifier le travail par le service du Mouvement. S'il y a des fautes ou s'il y a lieu d'apporter d'autres corrections, on suit à nouveau le même procédé.

On procède également de la même manière pendant la période très chargée au cours de laquelle se font les nouveaux indicateurs. Dès que les horaires sont prêts, la disquette est transmise à

l'Administration centrale et son contenu est enregistré sur une bande magnétique d'ordinateur. Celle-ci est ensuite confiée à une firme spécialisée en photocomposition et déchiffrée par une photocomposeuse électronique, qui y ajoute les codes spécifiques de typographie, ensuite une épreuve des pages de l'indicateur est tirée sur un film. Tout ceci se passe dans la chambre noire d'un appareil dans lequel le système de photocomposition écrit les données sur un film ultra-sensible au moyen d'un rayon laser. Une copie est renvoyée au Groupe comme dernière et unique épreuve. Au besoin, des corrections peu importantes peuvent encore être apportées directement sur le film.



Ensuite le typographe fournit les différents films à l'imprimeur où ceux-ci sont assemblés pour former ce qu'on appelle des «cahiers», c.à.d. un assemblage de 16, 32 ou 64 pages d'indicateurs qui formeront un petit ensemble de pages successives, lorsqu'elles seront pliées. Les films ainsi assemblés sont imprimés sur une plaque d'aluminium sensible au moyen de rayons ultraviolets. Les parties éclairées par les rayons sont ensuite délavées et on obtient une plaque où apparaissent en relief les pages à imprimer. Cette plaque est fixée sur le cylindre d'une presse-offset et l'impression peut commencer.

Pour terminer le travail, il y a encore lieu de plier les feuilles imprimées en cahiers, d'assembler ceux-ci en brochures, de coller le dos et d'y apporter la couverture. Une nouvelle édition des indicateurs S.N.C.V. est ainsi prête !

Ce nouveau procédé de travail présente d'énormes avantages ! Etant donné que la mise au point des horaires par les Groupes peut prendre de deux à un mois et demi avant la date de parution, ce système a pour résultat un indicateur beaucoup plus précis de sorte que, dans beaucoup de cas, il n'est plus nécessaire d'éditer un supplément au mois de septembre, ce qui diminue le prix de revient de quelques millions de francs.

Il est prévu, dans un avenir très proche (1985-1986), de raccorder via le téléphone, les systèmes de traitement de texte des Groupes à celui de l'Administration centrale. Il ne sera alors plus nécessaire d'envoyer les disquettes par la poste : la transmission se fera via le réseau téléphonique. La correspondance journalière pourra, elle aussi, être expédiée par téléphone de sorte que la «poste électronique» devient une réalité à la S.N.C.V.

Un exemple nous permettra d'illustrer toute cette évolution : l'envoi d'une note émanant de l'Administration centrale à tous les Directeurs régionaux. Après édition de texte par le système de traitement de texte, la note est déposée dans les «boîtes postales électroniques» des différents Directeurs régionaux. L'opératrice travaillant sur le système de traitement de texte du Groupe peut, dès à présent, via le téléphone, vider cette «boîte postale électronique» (et uniquement celle de son Groupe, bien sûr !) à l'Administration centrale, en fixer le contenu sur la disquette de son système et faire un «print-out» pour le Directeur.

Tout ceci nous montre qu'informatique et bureautique se ressemblent en de nombreux points. Le matériel également est essentiellement semblable, dans ce sens que la différence entre un terminal d'ordinateur et un système de traitement de texte, du moins dans leur aspect extérieur, devient assez floue. Mais la compatibilité d'intégration de l'informatique et de la bureautique doit aboutir à ce que le travail de bureau puisse se faire de manière efficace et agréable.



1985 ! Année des transports en commun et année du centenaire de la S.N.C.V.

A cette occasion, je tiens à adresser à chacun d'entre vous mes voeux très sincères et mes remerciements pour votre collaboration.

Grâce à vous, mais également grâce à nos aînés, nous avons pu atteindre ce centième anniversaire malgré les nombreuses vicissitudes des temps.

Ensemble, regardons vers l'avenir et oeuvrons pour rendre notre chère société toujours plus vivante.

C. HENRARD  
Directeur général

## L'UNITÉ DE PRODUCTION À L'ATELIER DE Destelbergen

Si l'on pose la question de savoir comment on en est arrivé à produire en regie des pièces de rechange, il faut remonter à la période qui précède la seconde guerre mondiale. A cette époque, M. De Moor, ingénieur technicien, conçut le projet de réparer un vieux moteur à l'atelier de Destelbergen. Quelques années plus tard, au cours de la seconde guerre mondiale, lorsque les besoins se firent plus pressants, l'unité de production fut organisée en vue de l'usinage de pistons en alliage léger pour moteurs. Ce n'était pas la précision qui faisait défaut, puisqu'on avait précédemment déjà fabriqué une rectifieuse de vilebrequins qui, en 1965, fonctionnait toujours avec une précision de 0,01 mm !

De là à fabriquer d'autres pièces de rechange intéressantes, il n'y avait qu'un pas. En effet, les véhicules électriques étaient pourvus d'un nombre incalculable de pivots et de douilles par lesquels le système de freinage était articulé. Moyennant l'achat de quelques tours spéciaux, de rectifieuses et de fours à tremper, ces importantes productions purent débiter.

A la suite du passage progressif à l'exploitation par autobus, la demande de pivots et douilles diminua, tandis que le besoin d'autres pièces de rechange, de formes et de natures différentes, se fit sentir. A cet effet, deux tours hydrauliques à reproduire et une fraiseuse vinrent agrandir le parc des machines. Grâce à cet ensemble polyvalent de machines-outils, un large éventail de pièces de rechange courantes, pour les autobus comme pour les trams, put être fabriqué de façon rationnelle durant de nombreuses années.

A la fin des années 60 et 70, les premières machines-outils à commande numérique (NC) firent leur apparition sur le marché.

Abstraction faite de la programmation qui prenait beaucoup de temps, ces machines étaient en mesure de fonctionner de façon autonome, en limitant les temps morts, et permettaient une extension inédite des possibilités d'usinage.

Les différentes générations de machines «NC» se succédèrent très rapidement, pour aboutir aux actuelles machines «CNC» à programmation «questions-réponses». «CNC» signifie «computer numerical controlled» et ces machines comportent une mémoire ainsi que des facultés de calcul et d'interrogation.

Dès que l'évolution eut atteint un stade où il était possible de simplifier fortement la programmation,

une première aléuseuse-fraiseuse fut achetée en 1979, suivie en 1982 d'une deuxième machine destinée à tourner de grands tambours de frein et de longs essieux.

Une partie importante de l'ancien parc de machines, qui devait d'urgence être remplacée, devint donc superflue. L'accroissement de la productivité a, en partie, neutralisé la réduction des effectifs.

Lorsque, au cours des mois à venir, une troisième machine de ce type aura été installée, une dizaine d'anciennes machines pourront sans doute disparaître, tandis que le coût de production sera plus compétitif que jamais.

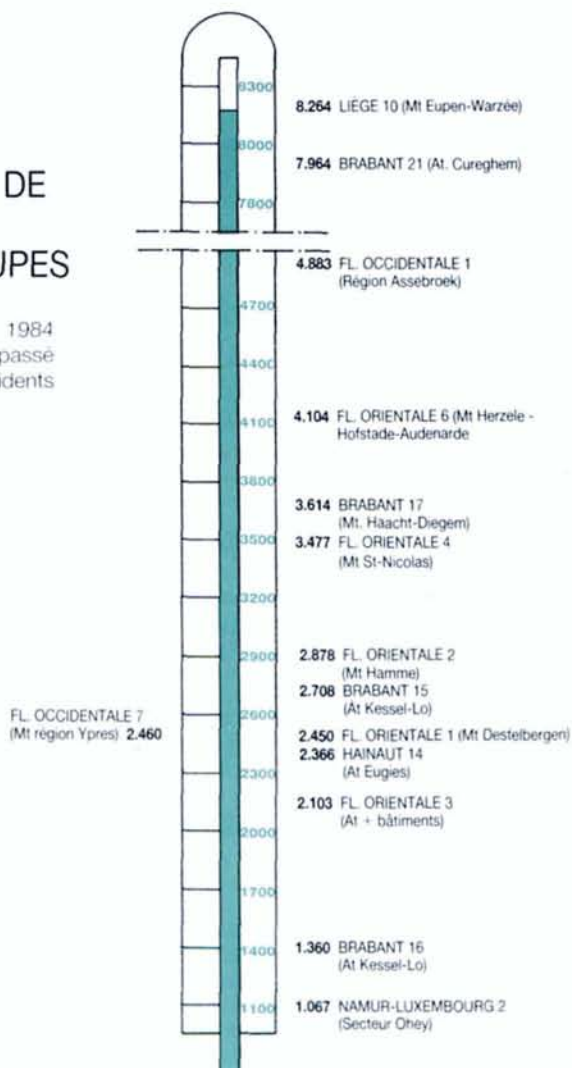
Certaines machines de production de la première heure, à savoir une rectifieuse cylindrique, une rectifieuse centerless et une rectifieuse intérieure ont toutefois tenu le coup et fonctionnent toujours avec précision à des frais de production peu élevés, ce qui témoigne du choix judicieux des machines achetées à l'époque et du dévouement du personnel responsable de l'utilisation et de l'entretien de ce parc de machines coûteux.



Centre d'usinage à commande CNC (Computer Numerical Controlled) pour forage et fraiseage à Destelbergen.

## CONCOURS DE SÉCURITÉ INTER-GROUPES

Au 30 septembre 1984  
Équipes ayant dépassé  
1000 jours sans accidents



# La région Ourthe et Aisne

La région «OURTHE ET AISNE» couvre le territoire de cinq nouvelles communes, à savoir Durbuy, Erezée, Hotton, Manhay et Rendoux. Elle est aisément accessible en toutes saisons grâce à un réseau de routes et de voies ferrées très dense et très rapide ; à partir de Namur ou Liège, vous vous dirigez vers l'Ardenne et après quelques kilomètres, vous entrez dans la Province de Luxembourg et en même temps, vous pénétrez en Ourthe et Aisne.

C'est ici que les cultures du Condroz et les pâtures de la Famenne rejoignent les forêts de l'Ardenne. Elles se mêlent, selon les caprices de deux petites rivières — l'Ourthe et l'Aisne — qui les découpent, les contournent et se jouent d'elles à perte de vue, composant ainsi des paysages d'une extrême diversité, mais aussi d'une infinie douceur. L'altitude passe ainsi de 150 m seulement à Bomal, à 652 m à la Baraque Fraiture, dans des fagnes aux allures alpestres.

Cette situation privilégiée, avant la crête ardennaise, explique la grande facilité d'accès d'Ourthe et Aisne, même en plein hiver. Composée de deux grandes vallées et de dizaines de vallons bien abrités, cette région bénéficie d'ailleurs d'un climat étonnamment doux, toute l'année. Dans un milieu naturel aussi propice, la flore et la faune atteignent une richesse inouïe, pour la plus grande joie des chasseurs, des pêcheurs... et des gourmets ! Au moment où on quitte la Province de Liège ou la Province de Namur, c'est sur le territoire de la nouvelle ville de Durbuy que l'on aborde Ourthe et Aisne.

On est surpris, à ce moment, par un brutal changement de paysage : entre les paisibles plateaux cultivés, l'Ourthe, l'Aisne et leurs nombreux petits affluents ont creusé deux grandes vallées et des dizaines de vallons verdoyants, couverts de pâturages, de boqueteaux, de forêts de feuillus et de résineux, qui annoncent l'Ardenne.

Pour ajouter à la diversité, émergent de temps à autre des rochers qui ont chacun leur caractère propre : Rochers de Juzaine et Roche aux Corneilles, près de Bomal, Rochers de Glawan à Barvaux, Anticlinale de Durbuy... Tout cela est à la fois beau, varié, harmonieux mais surtout intime, paisible, accueillant, quelle que soit la saison...

Pour l'apprécier pleinement il faut parcourir cette région à pied, en suivant les itinéraires conseillés par les Syndicats d'initiative (promenades guidées en forêt). Le

sentier piétonnier qui relie Durbuy et Barvaux, dans la vallée sauvage des fonds de Glawan (7 km, dallé, à plat) est particulièrement recommandé. Les curiosités les plus proches sont les menhirs et les dolmens de Wéris. A Wéris encore, et aussi à Tohogne, des églises romanes remarquables viennent d'être récemment restaurées. Ces vieux villages réservent encore d'autres surprises agréables, telles l'église d'Enneille (XIe s.), la

tion des animaux, dernier dimanche d'octobre), Corso fleuri (fin août), grand feu...

Les trois localités de Barvaux, Bomal et Durbuy constituent, ensemble, le pôle touristique le mieux équipé de la Province de Luxembourg. Barvaux est le centre commercial et administratif le plus important. L'artisanat local s'y développe : ferronnerie et poterie. Sise au pied du Mont Pelé, là où l'Aisne

tant. On y trouve une grande plaine de jeux pour enfants, complétée, depuis peu, par une charmante station de baignade de rivière et de canotage (kayaks et pédalos), au bord du nouveau plan d'eau. A Hotton, le sportif peut en outre pratiquer l'alpinisme (Rochers de Renissart) et la spéléologie.

Point extrême de l'offensive des Ardennes (1944). Hotton veille sur un important cimetière militaire britannique. Sa très belle église a été reconstruite en 1959 (voir spécialement les orgues datant de 1976).

On ne manquera pas aussi de visiter le moulin à eau, toujours en activité (1729) et, dans les environs, les villages de Bourdon (ferme seigneuriale), Melreux (très belle église de 1671 et ferme-château), de Soy, de Ny (château de 1669 et fontaine publique), de Hampteau (moulin de 1737), la vallée de l'Isabelle et nombre de sites naturels remarquables.

Avant de quitter Hotton, il faut également visiter la célèbre grotte des Mille et Une Nuits, un des plus beaux sites souterrains où on peut voir une architecture naturelle admirable, d'innombrables concrétions blanches, rouges et roses et des bassins remplis d'eau cristalline.

Ensuite, on atteint la commune de Rendoux, où la nature affirme de plus en plus son caractère ardennais : l'Ourthe coule maintenant au pied de versants boisés, le paysage s'élargit (point de vue de Rendoux-bas, Rendoux-haut, de Chéoux et de Waharday), et l'activité rurale prédomine (villages de Hamoul, Nohairpré, Chéoux et Waharday).

A Marcourt, on remet à l'honneur un délectable fromage de chèvres. D'origine romaine, cet ancien chef-lieu du Comté de Montaigu (1050) est le berceau des quatre fils Aymon et de Théroigne de Méricourt. Sa vieille église (XIVe siècle) et ses maisons espagnoles lui confèrent un cachet très particulier.

De nombreuses promenades pédestres font découvrir des panoramas prestigieux. Citons seulement celui que l'on admire de l'Ermitage de Saint-Thibaut (1639-pèlerinage le 1er samedi de mai et le 1er samedi de juillet).

Les sportifs pourront s'adonner en outre à la natation, à la pêche, au canotage, à l'équitation, à la spéléologie...

Un dernier coup d'oeil aux splendides paysages de Marcouray et de Beffe, puis on atteint, après Devantave, le sommet de la montag-



L'autobus n° 13 «Melreux - La Roche» à Hotton.

Tour de Justice de Grandhand, les fermes de pierres.

Mais le site ancien le plus étonnant est sans doute la vieille ville de Durbuy toute entière. Blottis au creux de la vallée, autour du château des Comtes d'Ursel, le couvent, l'église, la halle au blé, la Cour de justice, les vieilles maisons de pierres forment un ensemble architectural d'une rare homogénéité. Les rues piétonnières sont bordées de boutiques de luxe, d'artisans, d'antiquaires, de salles d'expositions, de restaurants, d'auberges... Dans la halle au blé se trouvent outre le bureau d'information touristique, le musée, des expositions de peinture (de juin à octobre), un théâtre de marionnettes (le dimanche, en saison).

En harmonie avec son caractère ancien, il se déroule à Durbuy de nombreuses manifestations : Festival de Durbuy (concerts de musique classique en juillet, août, octobre et décembre), Foire des Antiquaires (le week-end de Pâques et le premier week-end d'octobre), Messe de Saint-Hubert (bénédic-

rejoint l'Ourthe, Bomal est aussi un bourg commercial très bien équipé et très actif. Il s'y déroule de nombreuses manifestations : Fêtes du Beaujolais, pendant le week-end du 1er mai, Foire de la Saint-Martin le 11 novembre, courses hippiques le lundi de Pentecôte et surtout, chaque dimanche, depuis Pâques jusqu'au 11 novembre, la Petite Batte (brocante, antiquité, artisanat), toujours pleine de surprises.

Outre les joies du shopping, vous trouverez à pratiquer votre distraction favorite, quelles que soient vos préférences : tennis à Bomal, pêche dans l'Ourthe, équitation et natation à Barvaux (piscine couverte et chauffée, ouverte toute l'année), ainsi que les multiples distractions des parcs d'attractions de Barvaux et de Durbuy.

En suivant le circuit balisé, on quitte la ville de Durbuy à Grandhand pour entrer dans la nouvelle commune de Hotton à Deulin, où on est accueilli par un merveilleux château du XVIIIe siècle. Par après, une large vallée vous amène à Hotton, centre touristique impor-

ne (550 m d'altitude) qui sépare la vallée de l'Ourthe de la vallée de l'Aisne.

A l'entrée de la nouvelle commune de Manhay, une première halte s'impose au grand Safari-parc de Dochamps où on peut admirer une série d'animaux sauvages et un parc à gibier. Dans le village, l'église (1544) vaut également une visite.

Les amateurs peuvent ici pratiquer la pêche (étangs) et, en hiver, le ski de fond (dans les bois de Dochamps, mais aussi à Samrée et surtout à la Baraque Fraiture, où il existe également des pistes de ski et de luge).

Bientôt, à la Forge, on rencontre le Tramway Touristique de l'Aisne (T.T.A.) qui vous conduit, à la manière d'un temps qui ne reviendra plus, au centre de la vallée de l'Aisne, à Erezée. En effet, ouvert le 3 juillet 1966, le T.T.A. constitue une attraction unique, car il est le seul chemin de fer touristique à faire circuler sur une section d'une authentique ligne vicinale, des trams remorqués par des locomotives à vapeur et par des autorails

Diesel. Tous ces véhicules qui ont appartenu à la S.N.C.V. ont gardé leur aspect et leurs caractéristiques d'origine. Le T.T.A. est exploité comme une véritable ligne de tramway avec des horaires publiés dans l'indicateur vicinal.

Région à caractère agricole et forestier, la vallée de l'Aisne offre à ses visiteurs, avec de magnifiques promenades dans la grande forêt et dans la campagne ardennaise, la possibilité de se détendre dans le calme et de vivre en contact étroit avec la nature et la vie villageoise (nombreuses fermes et églises anciennes).

Après Erezée, la vallée de l'Aisne, toujours aussi charmante et variée, nous conduit à Deux Ris, où on admire les étranges Roches à Frênes.

Les gourmets et les gastronomes seront également les bienvenus car de nombreux hôtels et restaurants avec leurs spécialités culinaires offrent de nombreuses possibilités aux touristes.

Les oenophiles seront comblés : en effet, depuis 1969, de nom-

breuses localités sont jumelées avec des villes françaises de la région du Beaujolais. Et depuis lors, les gens d'Ourthe et Aisne ont appris à apprécier le vrai Beaujolais que leur réservent leurs amis vigneron, et surtout à connaître la joie immense de le faire apprécier par leurs visiteurs. En parcourant Ourthe et Aisne, vous pourrez ainsi éprouver le plaisir que vous ressentiriez si vous parcouriez le Beaujolais, à la recherche de la meilleure bouteille, du meilleur cru, de la meilleure année ... Que de joies en perspective pour les vrais amateurs !



Cette magnifique région que vous pouvez parcourir à pied, à cheval ou en voiture, vous aurez également la possibilité de la visiter avec les services de la S.N.C.V. et de la S.N.C.B. Outre la ligne S.N.C.B. «Jemelle-Liège» qui passe notamment à Barvaux et à Bomal, la S.N.C.V. est présente avec les lignes ci-après :

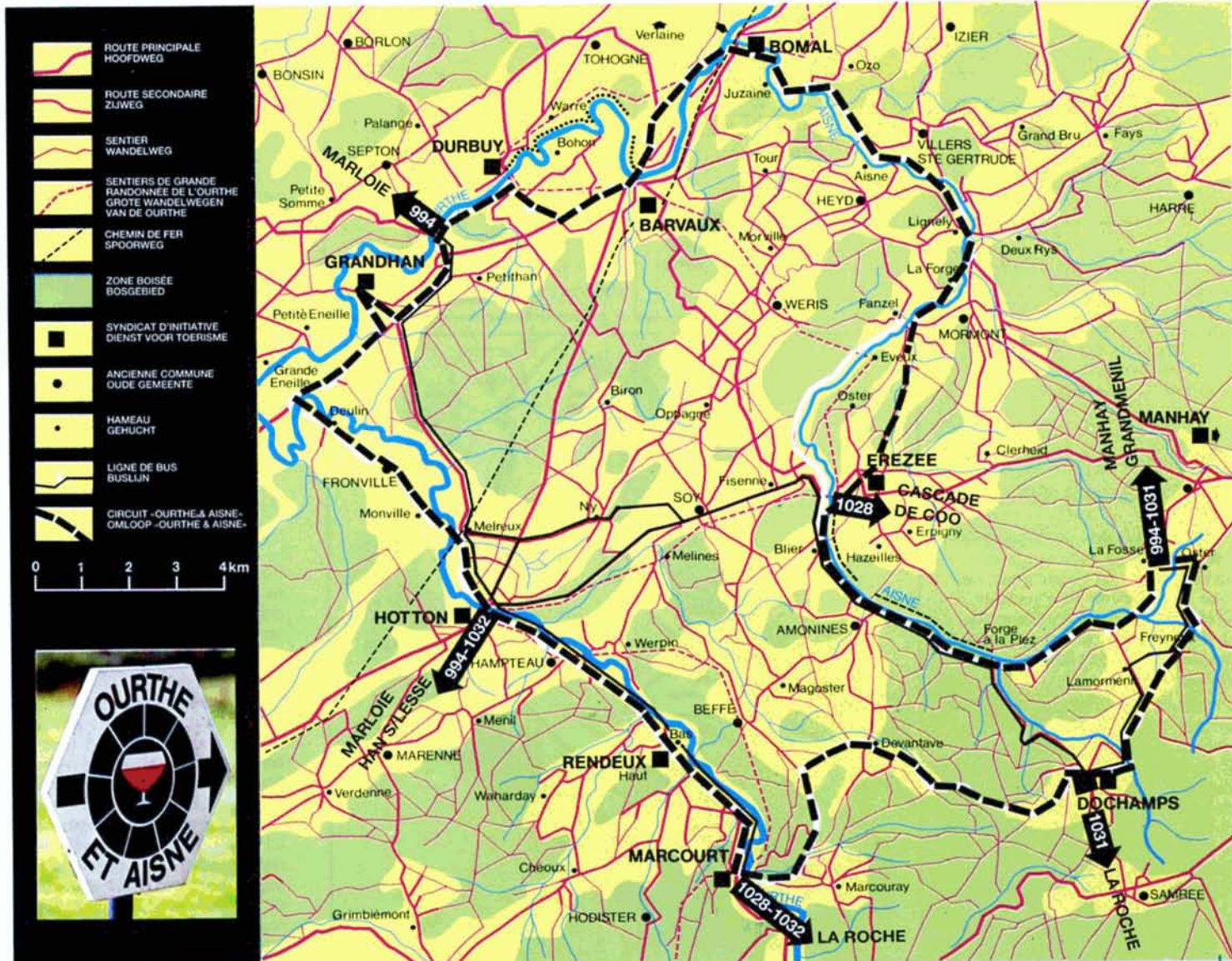
- 993 Liège - Aywaille - Manhay - La Roche
- 994 Marloie - Melreux
- 995 Melreux - La Roche
- 1.028 Circuit touristique La Roche - Hotton - Erezée - Manhay - Coo (sur demande à la S.N.C.V. du 16.3 au 15.9 - nombre de participants suffisant)
- 1.031 La Roche - Manhay
- 1.032 Circuit touristique La Roche - Han-s/Lesse - La Roche (en passant par Marcourt, Rendeux, Hotton).

Pour mémoire : **1.270 Tramway Touristique de l'Aisne** (de ± fin avril à ± fin septembre les samedis, dimanches et jours fériés, sauf en juillet et en août où il roule tous les jours).

**Renseignements :**  
Secrétariat T.T.A., avenue Wielmans - Ceuppens 77 - 1190 Bruxelles - ☎ 02/345.76.07.



Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Ourthe et Aisne - rue du Baty 8 - 5450 HOTTON. ☎ 084/46.62.04.





**1984**  
l'année de  
la sécurité  
routière et  
de la qualité  
de l'environnement  
routier

**pourquoi une année  
de la sécurité routière ?**

En 1983, on comptait encore :

- 2.100 tués ;
- 19.000 blessés graves, qui ont séjourné à l'hôpital et dont une partie trop importante est handicapée à vie ;
- 61.000 blessés légers ;

soit plus de 82.000 personnes ont subi des lésions corporelles dues à un accident de la route.

Si ce fléau a pu un tant soit peu être jugulé les dernières années, ce progrès — ou plutôt : ce moindre mal — correspondait en fait à l'instauration de mesures drastiques comme les limitations de la vitesse, le port de la ceinture et du casque.

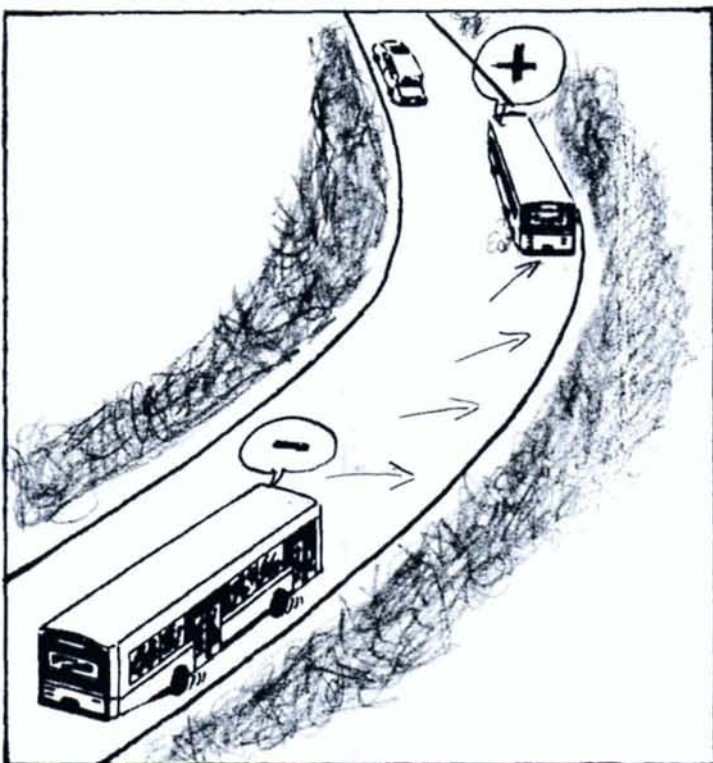
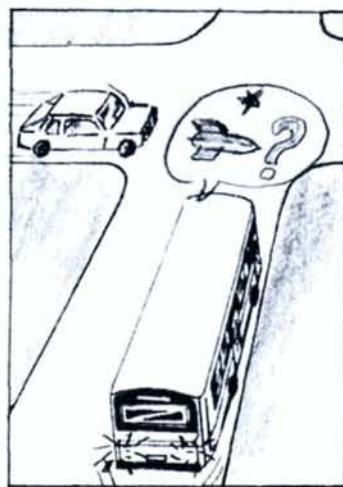
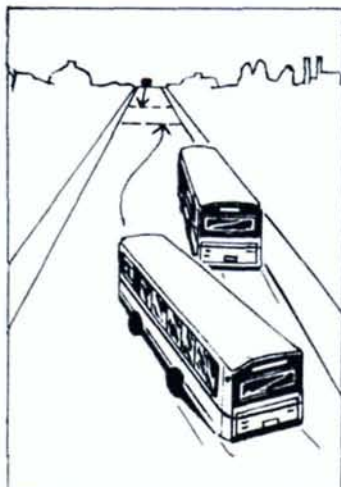
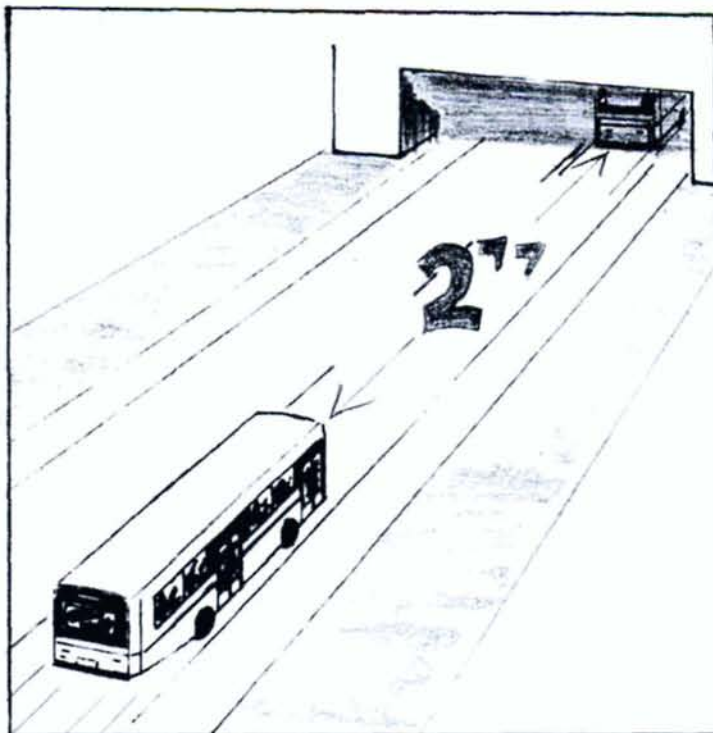
De plus, les nombreuses campagnes de sensibilisation et les améliorations apportées tant à l'infrastructure routière qu'aux véhicules eux-mêmes ont également contribué, mais dans une moindre mesure, à cette évolution.

**pourquoi la qualité de  
l'environnement routier ?**

A côté du problème de l'insécurité objective, qui se mesure au nombre d'accidents ou de victimes, se pose le problème de l'insécurité subjective, ce sentiment d'angoisse ou d'inconfort lié à la circulation, que chacun de nous ressent quotidiennement.

Après avoir reçu le droit de cité que l'on sait, l'automobile semble être critiquée dans toutes nos villes et villages, pour la place qu'elle prend, pour la crainte qu'elle suscite auprès des usagers les plus vulnérables, pour l'inquiétude qu'elle projette sur les activités quotidiennes des habitants.

La sensibilité de la population vis à vis des nuisances du trafic motorisé s'exprime de façon de plus en plus franche et catégorique.



**en 1984  
la participation  
de la s.n.c.v.**

Depuis le chauffeur d'autobus jusqu'à l'ingénieur en passant par les responsables du mouvement, chacun d'entre nous, a pu contribuer à cette double campagne.

Notons quelques unes de nos principales actions :

Placement sur nos autobus et nos motrices des affichettes relatives à cette année de la sécurité routière ainsi que celles relatives à sa participation.

Dans le cadre de la campagne de prévention «Accidents-Tiers», prévue dans le «Plan de sécurité 1984», des séances de formation ont été assurées pour nos conducteurs.

Etude et réalisation, avec le Ministère des Communications, d'une nouvelle signalisation routière constituée par un marquage au sol (damiers) et d'une signalisation lumineuse destinée à attirer l'attention des autres usagers de la route de la présence d'une voie de tram.

Placement de barrières de protection entre la digue et la voie de tram aux endroits les plus critiques situés le long de notre ligne d'Ostende à Middelkerke.

Participation à l'élaboration des deux films, destinés aux émissions de télévision «Contact» et analysant les difficultés de circulation rencontrées par les chauffeurs des véhicules de transports en commun vis à vis des autres usagers de la route.

Participation à l'élaboration d'un film vidéo destiné au personnel de maîtrise des Voies et Travaux, sur les problèmes de la signalisation des travaux de chantiers routiers en général et des chantiers de voies en particulier.

**et après 1984 ?**

Il est évident que la sécurité routière et la qualité de la vie qui en dépend restent nos préoccupations principales et doivent recevoir toute l'attention qu'elles méritent.

Les exemples ne manquent pas de ce qui peut encore être envisagé pour participer, et ce, à tous les niveaux de responsabilité de notre Société. Mais il y a d'autres domaines où chacun de nous peut participer et prendre conscience qu'il lui est possible de continuer à relever les défis à l'insécurité routière, c'est notamment dans ceux de la vie privée, comme adulte responsable au volant, comme motocycliste ou encore comme piéton.



# Le Saviez-Vous ?



## L'«AZULEJO» DANS LES GARES PORTUGAISES

L'«Azulejo» est un carreau de faïence typique de l'art décoratif portugais. Vers la moitié du XVe siècle, les premiers carreaux émaillés colorés furent utilisés de façon traditionnelle, c'est-à-dire comme pavement. Vers 1560, dans tout le pays, l'«azulejo» commence à être utilisé dans des panneaux décoratifs, qui couvrent souvent une surface énorme. Les artistes s'inspirent souvent, pour leurs motifs, des tissus et tapis d'Orient. Plus tard, ils empruntent leurs idées aux gravures, généralement flamandes.

L'«azulejo» devint peu à peu le complément indispensable de l'architecture séculière et religieuse, une tradition qui subsiste encore de nos jours et dont on retrouve de merveilleux exemples à l'intérieur des grandes gares de chemin de fer, noeuds du transport international, national et local.

La Belgique est le seul petit pays du Marché Commun qui participe à la prochaine exposition universelle de Tsukuba (à 50 km de Tokio) du 17 mars au 16 septembre 1985. Les Communautés Européennes seront bien sûr représentées par un pavillon commun. Jusqu'à présent, 36 pays et 36 organisations internationales ont annoncé leur participation. Il est probable que le nombre de pays participants augmentera encore.

Tsukuba, la réponse japonaise au Novosibirsk d'Union Soviétique, est une ville d'avenir où ont déjà été fondés des dizaines d'instituts de recherche. Le gouvernement a l'intention de construire 15 villes scientifiques afin de préparer le Japon à la «révolution douce» qui devra adapter la production de

masse à la technologie de la société post-industrielle.

Il était donc logique que pour cette «ville du cerveau» et surtout pour les communications entre Tsukuba et les autres villes, on crée un moyen de transport nouveau, presque futuriste. Le train HSST a réalisé cet objectif.

HSST signifie «High Speed Surface Transport». Ce convoi hyper rapide, d'une longueur de 13,8 m, pèse 12 tonnes et peut atteindre 300 km/h. Ce train sans roues, comprenant 47 places assises, se déplace sur une bande magnétique.

Depuis 1974, les Japan Airlines travaillent au développement de ce véhicule.

## LE TRAIN «HSST» À TSUKUBA (JAPON)



# Nouvelles de l'administration centrale et des groupes d'exploitation



## RECRUTEMENT

### ADMINISTRATION CENTRALE

M<sup>me</sup> Letawe M., licenciée  
M<sup>me</sup> De Bruyn N., réd.-opérat.-mécanog.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Elias Ph., cond. aux.



## MUTATIONS

### LIÈGE

Novo L., cond.-rec. AB

### LIMBOURG

Ombelets Gh., rédacteur

### FLANDRE OCCIDENTALE

Honoré E., cond.-rec. AB



## MARIAGES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Breine M. et Maddens M.  
Petre G. et Dewaele D.

### ANVERS

Vandewalle B. et Koninckx P.  
Nuyens J. et Wilmsen M.  
Ossenblok E. et Segers A.

### FLANDRE ORIENTALE

Van Acker J. et Braeckman P.

### HAINAUT

Badot O. et Heraut V.  
Vanlunter J. et Notte B.  
Morex M. et Genin B.  
Vander Speeten L. et Mesdach M.  
Gilson M. et Renard J.  
Cabanne R. et Dejonckheere P.  
Dethier A. et Bacurin M.-C.  
Maltere R. et Garcia-Sanchez M.  
Berting J.-C. et Brohez S.  
Dehon R. et Stiemann L.

### BRABANT

Stevens H. et Hinckx H.  
Hannard E. et De Blander M.-G.

### LIMBOURG

Biesmans R. et Schijns B.  
Vandenbergh P. et Driessen M.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Boone G. et Butaye M.  
Sinnavee R. et Vandekerckhove M.  
Legein R. et Deraedt Y.



## NAISSANCES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Bruno chez Vast P. (Trazegnies)  
Fanny chez Jacobs S. (Renaix)

### ANVERS

Klaartje chez Hollé E. (Louvain)

Carl chez Dockx R. (St-Antonius-Zoersel)

Britt chez Janssens F. (Brochem)  
Ken chez De Rouck E. (Merksem)  
Yannick chez Grieten R. (Brasschaat)  
Nathalie chez Horemans F. (Ranst)  
Wouter chez Maas L. (Turnhout)  
Tim chez Cornelissens R. (Wuustwezel)  
Marco chez Bal G. (Anvers)  
Kathleen chez Verdonck B. (Edegem)

### FLANDRE ORIENTALE

Wendy chez Bracke R. (Destelbergen)

### HAINAUT

Virginie chez Hargot G. (Courcelles)  
Sophie chez Maltere R. (Châtelet)  
Fabrice chez Denardi G. (Monceau/Sambre)  
Loïc chez Vanderbeck B. (Thuin)  
Kristel chez Degroote M. (Morlanwelz)  
Grégory chez Prangey R. (Trazegnies)

### NAMUR-LUXEMBOURG

Frédéric chez Docquir P. (Daussoulx)  
Gilles chez Moinet J.-C. (Florenville)  
Kévin chez Renard A. (Andenne)  
Anthony chez Javaux G. (Arlon)  
Emilie chez Camus F. (Florenville)

### LIÈGE

Valérie chez Bloom C. (Romsée)

### BRABANT

Kelly chez Schauvaerts E.  
(Boortmeerbeek)  
Benoit chez Tackaert M. (Beersel)  
Nathalie chez Borremans M. (Dilbeek)

### LIMBOURG

Linsey chez Vrancken F. (Eigenbilzen)  
Jonas chez Volders M. (Beringen)  
Milina chez Vandeweyer G. (Beringen)  
Krisja chez Postelmans J. (Koersel)

### FLANDRE OCCIDENTALE

Kurt chez Notre-dame D. (Dixmude)  
Kévin chez Deblieck P. (Ostende)  
Kelly chez Pierre J. (Ostende)  
Robrecht chez Deputter K. (Ostende)  
Ricardo chez Danneels L. (Knokke-Heist)



## RETRAITES

Années  
de service

### ADMINISTRATION CENTRALE

Mathy G., inspect. princ. adj. 46  
M<sup>me</sup> Chermanne L., assist. soc. 36

### ANVERS

Brands F., cond.-rec. AB 34  
Kloeck L., cond.-rec. AB 37  
Vijt M., cond.-rec. AB 34  
Didelez F., cond.-rec. AB 38

### FLANDRE ORIENTALE

Bauwens R., 1<sup>er</sup> ouvr. d'élite 41  
Roels C., cond.-rec. AB 34  
Decan L., ouvr. qual. 35  
Dierickx G., cond. AB 31  
Van Aerde A., cond.-rec. AB 38

### HAINAUT

Caussin R., receveur 39  
Hamaide P., cond.-rec. AB 34  
Denachtergael E., ouvr. qual. 31  
Dieu A., ouvr. qual. 1e cl. 35  
Meunier C., receveur 30  
Vanderbeck G., receveur 28  
Vilain R., cond. AB 40  
Wauthy R., cond. él. 31

### NAMUR-LUXEMBOURG

Denis G., ouvr. d'élite 39  
Collin E., 1er ouvr. d'élite 32  
Giminne J., cond.-rec. AB 25

### LIÈGE

Libiouille L., cond.-rec. AB 40  
Devos P., inspect. techn. 40  
Joannes H., cond.-rec. AB 32  
Poelmans N., 1er ouvr. d'élite 39

### BRABANT

Bombaerts A., cond.-rec. AB 40  
Clonen G., 1er ouvr. d'élite 38

Op de Beek M., ouvrier 19  
 Smets J., receveur 36  
 De Pauw F., cond. él.-rec. 32

#### LIMBOURG

Palmans V., comptable 2e cl. 36  
 M<sup>re</sup> Govaers G., rédacteur 42  
 Thoelen L., cond.-rec. AB 35

#### FLANDRE OCCIDENTALE

Delanghe F., ouvr. qual. 35

## LES LONGUES CARRIÈRES



**N. Poelmans**  
 Liège  
 du 20.12.1940  
 au 1.12.1979



**G. Mathy**  
 Adm. Centrale  
 du 4.5.1938  
 au 30.9.1984



**A. Van Aerde**  
 Flandre or.  
 du 31.3.1941  
 au 1.4.1979



**R. Bauwens**  
 Flandre or.  
 du 1.7.1937  
 au 1.12.1980



**F. Urbain**  
 Hainaut  
 du 23.7.1945  
 au 1.2.1980



**A. Bombaerts**  
 Brabant  
 du 30.10.1941  
 au 1.10.1981



**P. Devos**  
 Liège  
 du 1.12.1943  
 au 1.10.1983



**R. Caussin**  
 Hainaut  
 du 26.3.1941  
 au 1.2.1980

## NÉCROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

#### ALLOCATAIRES C.A.M. - C.R.A. - C.R.I. C.A.S. - C.C.T.

Age  
**ADMINISTRATION CENTRALE**  
 Donners M., dessinateur tech. 75

#### ANVERS

Lensen R., receveur 79  
 De Belder L., cond. él. 73  
 De Jongh J., brigadier 83  
 Coolen H., ouvr. d'élite 77

#### FLANDRE ORIENTALE

Vertenten R., ouvr. qual. 1e cl. 76  
 Schiettecatte J., cond.-rec. AB 73  
 Willems R., cond.-rec. AB 83  
 Bolsens F., cond. él. 87

#### HAINAUT

Philippart V., rec. 70  
 Cherruy A., cond. él. 69  
 Hens H., receveur 84  
 Letoffé A., cond. él. 80  
 Fer L., cond.-rec. AB 57  
 Bastin A., cond. él. 66  
 Lete G., cond.-rec. AB 62  
 Lorent L., cond. AB 53

#### NAMUR-LUXEMBOURG

Routosse N., chef piocheur 76  
 Laruelle R., contrôleur 82  
 Depas H., brigadier 72  
 Colin G., manoeuvre 73  
 Trefois L., cond.-rec. AB 63

#### LIÈGE

Thibeau H., ouvr. qual. 68  
 Truillet J., cond.-rec. AB 75  
 Facheris A., cond.-rec. AB 40

#### BRABANT

Regent A., ouvr. qual. 1e cl. 79  
 Janssens A., ouvr. d'élite 76  
 D'Haen F., ouvr. d'élite 81  
 De Leeuw G., 1er commis 68  
 Godard A., cond.-rec. AB 77  
 Van Meensel L., ouvr. qual. 1e cl. 76  
 Janssens H., cond.-rec. AB 76  
 Druwez C., cond. él. 80  
 Bailleux A., piocheur 85  
 Elskens E., receveur 67  
 Steurbaut J., cond. él. 83

#### LIMBOURG

Auwerx L., ouvr. d'élite 77

#### FLANDRE OCCIDENTALE

Devriendt M., cond.-rec. AB 84  
 Willeput J., cond. él. 78  
 Deleersnijder A., contrôleur 83

## UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

**12, 13 et 14 janv. RENAIX** «Bommelsfeesten» (fêtes carnavalesques) - Le 12, à 19 h, grand cortège.

**19 janv. GENK** 17ème Fête du Prince Carnaval. Distribution de la distinction nationale du «bon rire».

**27 janv. GAMMERAGES** Fêtes folkloriques (à 14 h 30).

**2 fév. BLANKENBERGE** Au Casino, 27ème Bal du Prince Carnaval et élection du Prince 1985 - Attractions.

**16 fév. GENK** Cortège carnavalesque internat. (à 14 h 30).

**16, 17 et 18 fév. MARCHÉ-EN-FAMENNE** Manifestations carnavalesques.

**17 fév. BLANKENBERGE - BRASSCHAAT - BREE - ESSEN - HERENTHOUT - MALMÉDY - RAEREN - ST-VITH - TONGRES** Cortège carnavalesque.

**17, 18 et 19 fév. ALOST** Manifestations carnavalesques. Le 17, à 14 h, grand cortège.

**18 fév. EUPEN** Grand cortège du «Rosenmontag» (à 14 h).

**19 fév. BINCHE** Célèbre carnaval - Défilé et rondeau des «Gilles» de Binche.

**19 fév. CHARLEROI** Cortège carnavalesque (à 14 h).

**23 fév. WIJNEGEM** Cortège carnavalesque (l'après-midi).

**24 fév. ASSENEDE - GAND - HERENTHOUT - TURNHOUT** Cortège carnavalesque.

**24 fév. TERMONDE** Grande cavalcade et cortège carnavalesque (à 14 h).

**24 fév. GRAMMONT** A 15 h, cortège folklorique suivi du «krakelingenworp» (jet de craquelins) - «Tonnekens-brand» (grand feu) à 20 h.

**25 fév. - 3 mars GAND** Foire «Flanders Technology».



### «VREUGDE NA ARBEID» fête sa 30<sup>e</sup> année d'existence

Cette année, l'amicale d'Assebroek «Vreugde na Arbeid» célébrait sa 30<sup>e</sup>me année d'existence. Cette fête, organisée le 1.9.1984, fut accompagnée de petites excursions et de compétitions sportives. Il y avait même une montgolfière. Le comité de «Vreugde na Arbeid», qui avait déjà à plusieurs reprises

organisé avec succès à Assebroek un championnat cycliste national pour le personnel de la S.N.C.V., avait cette fois viré de bord. Il fallait suivre le nouvel engouement : la course et le jogging.

Nous avons néanmoins l'impression que les membres de notre personnel préfèrent le vélo, parce que la plupart des participants, très nombreux il faut le dire,

ne faisaient pas partie de la S.N.C.V. Près de 25 sportifs prirent le départ pour le jogging (2,5 km) et 50 courageux se présentèrent pour la course (10 km).

Schoonbaert surtout se distingua dans cette dernière compétition puisqu'il termina premier des membres de la S.N.C.V. de Bruges.

### Groupe de Flandre orientale

## 4.000 jours sans accident

Le samedi 15 et le dimanche 16 septembre 1984, à la maison de vacances «Zonnebloem» de Nieupoort, les membres de l'équipe n° 6 - Mouvement Hofstade, Audenarde et St.-Lievens - Houtem - furent fêtés à l'occasion de leurs 4.000 jours sans accident avec chômage. Ce résultat avait déjà été atteint le 18 juillet 1984.

M. Van Canneyt, chef de sécurité de Flandre orientale, accueille les participants et félicite l'équipe d'avoir obtenu cet excellent résultat. M. Dubois, inspecteur principal du Service Général de la Sécurité, fit les louanges de l'équipe fêtée. M. Vervaet, directeur régional, se

## LA JOURNÉE T.T.B.

L'année dernière, lorsque les réalisateurs du programme de la «B.R.T. - Actie Openbaar Vervoer» demandèrent à M. De Croo, Ministre des Communications et des P.T.T., l'autorisation d'organiser une journée promotionnelle des transports publics, ils obtinrent presque aussitôt une réponse favorable.

La journée promotionnelle se concrétisa par une journée «Train-Tram-Bus», durant laquelle un billet unique permettait de voyager à un prix très

avantageux sur tout le réseau des transports publics.

Toutefois, comme cette initiative émanait de la B.R.T., qui avait joué un rôle moteur, l'action fut accentuée dans la partie néerlandophone du pays.

Le projet de 1983 connut cependant un vif succès, ce qui incita le Ministre De Croo à prévoir pour 1984 l'organisation d'une journée promotionnelle des transports publics, sur le plan national cette fois, et d'en faire si possible une tradition.

Des enquêtes ont en effet révélé que ce sont surtout les personnes qui utilisent peu ou jamais les transports publics, et les connaissent donc moins bien, qui adoptent une attitude négative à l'égard de cette forme de transport.

Par ailleurs, ceux qui, depuis un certain temps, n'ont plus emprunté ni train, ni tram, ni bus, ne se rendent pas compte que les transports publics ont évolué pour s'adapter au contexte moderne.

## 2.000 jours sans accident

Le samedi 22 septembre 1984, les membres du personnel de l'équipe n° 3 - Ateliers de Destelbergen, Hofstade et Saint-Nicolas - qui avaient, le 19 juin 1984, atteint les 2.000 jours sans accident avec chômage, se réunirent à la maison de vacances «Zonnebloem» à Nieupoort afin d'être fêtés.

M. Van Canneyt, chef de sécurité du Groupe, ouvrit la séance. Son discours fut suivi d'allocutions

### Groupe du Brabant

## 1.000 jours sans accident

Le 22 septembre 1984, l'équipe n° 16, composée d'agents de Kessel-Lo et des centres d'entretien de Louvain, Haacht, Chastre et Overijse, fêta, dans le réfectoire de l'atelier de Kessel-Lo, ses 1.000 jours sans accident avec chômage.

Après l'apéritif, M. Vanhove, inspecteur technique - chef de sécurité, souhaite à chacun la bien-

La journée T.T.B. '84 à la côte : succès total.



dit fier des prestations de l'équipe n° 6, et de celles de toutes les équipes du Groupe. Il exprima son espoir de voir le Groupe remporter en 1985 — l'année du centenaire de la S.N.C.V. — pour la dixième fois consécutive, le trophée «Président Comte L. de Lichtervelde», attribué à l'équipe qui aura obtenu le coefficient général d'accidents le plus bas. Il fit également remarquer que toutes les équipes du Groupe avaient atteint les 2.000 jours sans accident avec chômage, un fait sans précédent dans l'histoire de la S.N.C.V. Ses félicitations s'adressaient aussi aux conjoints de ceux qui avaient réussi cette prestation. Ensuite, il fut procédé à la remise d'un cadeau souvenir tandis qu'un apéritif et un délicieux repas étaient servis. Ces merveilleuses journées se terminèrent par une agréable réunion.



prononcées par MM. Crombeen, sous-chef de bureau du Service Général de la Sécurité, et Vervae, directeur régional. Il fut ensuite procédé à la remise d'un cadeau souvenir. Un apéritif et un buffet froid clôturèrent cette agréable réunion.



L'équipe est déjà en route vers son 3.000ème jour sans accident. Félicitations !

venue, après quoi M. Tissen, sous-chef de bureau, transmet les félicitations du Service Général de la Sécurité.

M. Van de Weghe, directeur régional, encouragea l'équipe à poursuivre ses efforts et signala que grâce à ce résultat, les services techniques de Kessel-Lo, composés des équipes N°s 15 et 16, avaient passé le cap des 1.000 jours.

Après un bon repas, tout le monde put se dégourdir les jambes au cours du bal, qui se prolongea jusqu'aux petites heures.



# PAGE FAMILIALE

## Le coin des jeunes

### SOLUTIONS DU N° 232

#### JEU N° 1

Pipit - un oiseau

#### JEU N° 2

$10 \times 9 = 90$

$90 + 9 + 3 + 6 = 108$

$108 \times 4 = 432$  (par ex.)

#### JEU N° 3

$59 + 73 : 44 + 27 = 30$

$48 : 12 + 50 : 9 = 6$

$32 + 10 \times 3 - 76 = 50$

#### JEU N° 4

SALADE

AMUSER

ARRIMER

BECHER-LECHER (par ex.)

#### JEU N° 5

EXCURSION ou EXTENSION

#### JEU N° 6

ZENITH - HUMIDE - ESSAIM -

MEDUSE - ESPOIR - RANCHO -

OURSON - NECTAR - RONDIN -

NUMERO - OISEAU - USINEZ.

### RÉSULTATS DU N° 232

#### Ont obtenu 15 points :

BIARD David 14 ans - Mariembourg / BRASSELET Ced. et Sam. 11 et 13 ans - Profondeville / BUFFIN J.-C. 14 ½ ans - Couillet / BUYS Mag. 9 ans - Wasmuel / CABARAUX A. 14 ans - Oignies-en-Thiérache / COEMAN Ant. ? ans - Fozz / COLLETTE Michel 15 ans - Flémalle / COSEMANS An 10 ans - Diepenbeek / CREAMERS P. 13 ans - Diepenbeek / FAYT Fab. et S. 14 et 13 ans - Bray / GRISAY M. 11 ans - Xhendelesse / JENNEN E. et Y. 11 et 8 ans - Jupille / LAURENT J., V., N. 12 - 10 - 7 ans - Spy / NAHON J.-Y. et M. 11 et 8 ans - Liège 2 / PANIS N. et Nath. 13 et 12 ans - Awans / VAN HEMELRIJCK David ? ans - Mons / ZWINZIN J. et Ch. 12 et 11 ans - Thuin / RIVEZ M. 7 ½ ans - Dour / FABRINETTI G. 14 ans - Esneux / VLEKKEN M. 12 ans - St-Trond.

Bravo, pour ces nombreux résultats. *Etait-ce trop facile ?*

#### A obtenu 12 points :

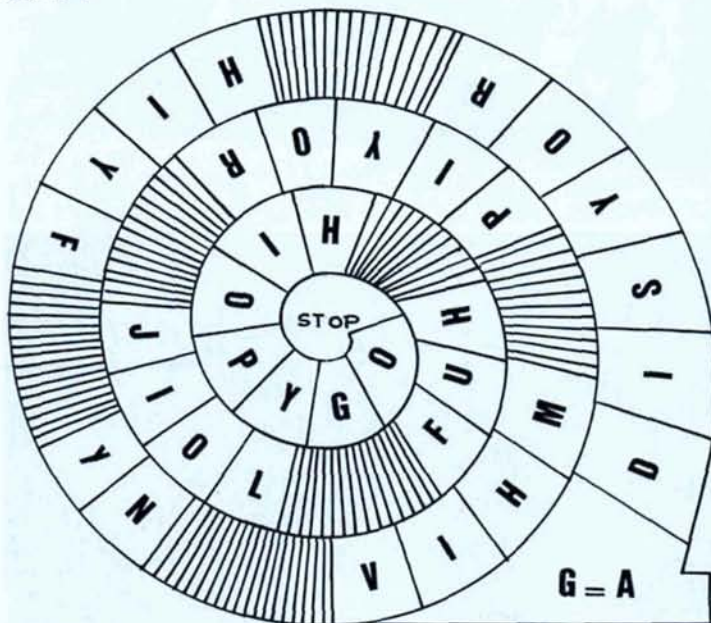
VANDEKERCKHOVE Sylv. 15 ans - Courtrai.

(5 réponses sur 6 jeux !)



### JEUX N° 233

#### JEU N° 1



Dans ce dessin se trouve un message caché. Pouvez-vous nous le donner ?

(5 points)

### JEU N° 2

T	O	L	E	V	A	T	S	E	E	T
S	E	L	L	E	V	I	N	V	N	T
L	E	S	S	I	N	E	S	O	N	N
E	M	M	A	D	R	B	M	N	E	O
E	H	C	R	A	M	U	L	I	D	M
D	I	E	S	T	A	N	M	N	N	U
H	E	G	V	E	Y	T	E	A	A	O
T	E	I	B	M	E	E	E	P	N	T
A	S	L	O	U	I	L	N	M	U	S
E	O	O	O	A	P	S	E	I	U	E
M	B	C	H	I	M	A	Y	Z	C	J

Voici 21 mots que vous devez retrouver dans la grille.

On peut les lire dans tous les sens, à l'endroit, à l'envers, horizontalement, verticalement, en diagonales. Une lettre peut servir plusieurs fois. Quand vous trouvez un mot, vous l'entourez dans la grille et vous barrez ce mot dans la liste.

Quand tous les mots auront été repérés il vous restera 8 lettres avec lesquelles vous formerez «le pays caché».

(5 points)

#### ATH

ANDENNE

BOOM

BEAUMONT

CINEY

CHIMAY

DIEST

#### DAMME

EUPEN

JUMET

LESSINES

MARCHE

MOL

NAMUR

#### NINOVE

NIVELLES

SPA

STAVELOT

STOUMONT

VISE

ZELE

### JEU N° 3

99	27	85	23	37	45	63	97	59	75	29	85	51	49	23	35	41	77	91	49	15
65	33	71	19	51	77	29	65	33	63	41	19	73	31	57	83	29	65	27	55	85
41	57	24	73	78	26	52	48	71	47	86	62	40	69	41	52	78	16	48	81	19
75	81	62	85	42	53	17	90	19	91	32	43	24	55	27	86	47	51	89	33	71
63	49	50	31	56	85	49	76	85	27	54	92	38	99	31	64	33	73	11	65	37
17	55	12	49	30	24	78	12	31	22	78	34	92	56	25	32	48	76	24	49	63
91	27	48	75	43	55	81	76	29	58	25	83	39	44	43	77	35	81	88	27	41
25	83	86	93	17	77	35	52	47	36	77	51	43	62	39	25	49	65	34	55	29
51	39	90	21	44	92	66	14	55	74	12	44	50	38	99	48	12	94	58	61	23
75	76	42	34	58	86	92	38	26	90	38	24	36	20	76	52	94	36	62	14	75
19	95	27	63	81	15	43	53	27	99	35	49	33	25	65	27	61	37	85	57	19
33	71	49	57	93	37	61	11	43	15	27	91	77	53	49	87	23	81	73	69	33

En remplissant les carrés comportant un chiffre pair, vous verrez apparaître une date. Laquelle ?

(1 point)

**JEU N° 4**

Voici une série d'arbres. Un «IN-TRUS» s'est glissé parmi eux. Trouvez-le et dites ce qu'il est.

**BAOBAB - BANIAN - SYCOMORE - UNAU - CHENE - CERISIER - OLIVIER - SIMARUBA - SA-GOUTIER - MELEZE - SAPIN**

(5 points)

**JEU N° 5**

Deux de ces définitions sont exactes. Lesquelles ?

La roussette c'est :

- a) une grande chauve-souris ;
- b) un squalé appelé aussi chat ou chien de mer ;
- c) une petite grenouille.

(3 points)

**JEU N° 6**

8 6 4 1 25 3

376

Le compte est bon !

Avec les chiffres suivants, soit en multipliant, divisant, additionnant, soustrayant, arriver à 376.

(1 point)

**JEU N° 7**

S	R	C	S	A
U				C
A				D
E				R
C				E
T				E
S	U	R	D	U

En sautant systématiquement une lettre à chaque fois, parviendrez-vous à reconstituer le nom d'un certain sport ?

Encore faut-il un bon départ !

(1 point)

**JEU N° 8**

Pouvez-vous, en mettant les 8 lettres dans le bon ordre, reconstituer 3 noms de métiers ?

I H S T I M C E  
N R I S M E I T  
A T C A R E I U

(3 points)

# ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

**ANVERS**

**Broechem** : Bruynseels R. (portemonnaie + 11.748 F), De Peuter L. (sacoche + 2.700 F).

**Malines** : Segers H. (portemonnaie + 1.405 F), Verworst M. (portemonnaie + 655 F), Verschoren F. (portemonnaie + 1.378 F).

**Turnhout** : Nuyens J. (portefeuille + 1.250 F), Hendrickx E. (portefeuille + 1.090 F), Van Gorp J. (portemonnaie + 1.170 F).

**FLANDRE ORIENTALE**

**Destelbergen** : D'Hooge R. (1.350 F).

**Hamme** : Wierinck G. (7.000 F).

**Saint-Nicolas** : Deboudt Y. (1.585 F).

**HAINAUT**

**Charleori** : Delbeauve R. (portefeuille + 777 F), Demanez J.-Y. (sac de dame + portefeuille + carte de banque + 821 F).

**NAMUR-LUXEMBOURG**

**Ermeton** : Mouton J. (portefeuille + 2.511 F).

**Forville** : Scheiff J. (portefeuille + 3.500 F).

**Mehaigne** : Pleugers (sac + 12.500 F + documents).

**Namur** : Nullens (sac de dame + 1.051 F + documents), Petersille (portefeuille + 500 F + chèque + documents).

**LIÈGE**

**Eupen** : Michiels (sacoche + 2.035 F), Bosten (montre).

**Liège-St-Gilles** : Stordeur (sacoche + 3.200 F).

**Warzée** : Lebecque (portefeuille + 5.000 F), Claessens (sac + chèques + 1.900 F), Dubois (carnet de dépôt), Jacquemin (sac + 2.000 F).

**BRABANT**

**Dilbeek** : Vandendaele E. (portefeuille + 721 F), De Turck (sac de dame + 13.840 F + 10 Cour. norvég. + documents), Jonckheere G. (portefeuille + 150 F + documents).

**Lasne** : Latzel (portefeuille + 435 F + documents), Masson (sac + 1.634 F + documents + portefeuille + clefs + lunettes).

**LIMBOURG**

**Hasselt** : Vanspauwen M. (portefeuille + 2.600 F), Borgers J. (portemonnaie + 4.650 F).

**Koersel** : Bervoets R. (portemonnaie + 1.500 F + documents).

**Lanaken** : Ignoul H. (portemonnaie + 883 F), Thyssens P. (portemonnaie + 1.030 F), Eurlings W. (montre de dame), Dirx J. (995 F).

**Saint-Trond** : Menten G. (portemonnaie + 809 F), Lindebrings B. (portefeuille + 1.100 F).

**FLANDRE OCCIDENTALE**

**Assebroek** : Van Ronsele E. (portemonnaie + 700 F), Watterny J. (portefeuille + 500 F), Hoevenagel W. (portemonnaie + 800 F), Balbaert D. (portefeuille + 500 F), Allemeersch O. (portefeuille + 665 F), Timmerman R. (portemonnaie + 4.650 F + 25 D.M.).

**Courtrai** : Parmentier R. (portefeuille + 5.926 F), Logie (portefeuille + 2.107 F), Vantomme W. (portefeuille + 1.213 F), Vantomme W. (portemonnaie + 1.373 F), Verbeke W. (sacoche + 2.224 F), Ameye Chr. (portemonnaie + 652 F).

**Knokke** : Devisscher F. (sacoche + 7.000 F), Lamote J. (appar. photog.).

**Ostende** : De Backer F. (sacoche + 7.000 F).

**Ypres** : Vandersteene L. (portefeuille + 360 F), Ketelers G. (portemonnaie + 1.041 F), Ureel J. (montre de dame), Ketelers G. (sacoche + 1.850 F), Dobbelaere R. (sacoche + 360 F + 200 F.F.), Taccoen P. (portefeuille + 328 F), Huyzen-truyt R. (portefeuille + 603 F), Vanheste G. (sacoche + 1.465 F), Ureel G. (portefeuille + 1.467 F), Sinnesael C. (portefeuille + 1.230 F).

## SOMMAIRE N° 233 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1984

La bureautique à la S.N.C.V. ....	2
Voeux de nouvel an de M. le Directeur général .....	4
L'unité de production à l'atelier de Destelbergen .....	5
Le concours de sécurité .....	5
La région «Ourthe & Aisne» .....	6
L'année de la sécurité routière .....	8
Le saviez-vous ? .....	9
Personalia .....	10
Un jour ou un W.E. d'évasion .....	11
Journée «Train-Tram-Bus» .....	12
L'amicale «Vreugde na Arbeid» .....	12
Fêtes de sécurité	
Groupe Flandre orientale .....	13
Groupe Brabant .....	13
Page familiale .....	14
Actes de probité .....	15

Photo de la couverture :

*Le jaquemart du musée gaumais  
ancien couvent des Récollets, à Virton.*

*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.*

*Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*

*Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.*

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -  
1040 Bruxelles*

*Impr. Grafisch Bedrijf Schoonbaert - Bruges 2.*



*Membre de l'association belge de la presse  
d'entreprise - A.S.B.L.*